
Parc national des Ecrins

Consultation pour le repérage et la rédaction d'itinéraires de randonnée itinérante à VTT– Grand Tour des Ecrins à VTT et Tour du Lac de Serre-Ponçon

Octobre 2019

Date limite de remise des offres : 4 novembre 2019 à 12h



UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen de
Développement Régional



EN PARTENARIAT AVEC LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

> *Projet financé avec le concours de l'Union Européenne. L'Europe s'engage sur le Massif Alpin avec le Fonds Européen de Développement Régional ». Il bénéficie également du soutien de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et de l'État à travers le Fond National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT).*

SOMMAIRE

1. Informations concernant l'appel d'offres et exigences du Parc.....	4
1.1 Contexte.....	4
1.2 Objet du marché.....	4
Repérages des itinéraires et collecte des données nécessaires à une itinérance à VTT.....	4
Recensement et qualification des hébergements :.....	5
Rédaction de fiches produits et de fiches étapes du Grand Tour des Ecrins à VTT.....	5
Rédaction de 35 points d'intérêt.....	7
Réalisation du dossier de demande de labellisation site VTT FFC (Grande Traversée).....	7
Fourniture de photographies.....	7
Option : Rédaction de fiches produits et de fiches étapes sur un Tour de Serre Ponçon à VTT et de points d'intérêts.....	7
1.3 Exigences de qualité.....	8
1.4 Délais de livraison et calendrier prévisionnel.....	8
2. Modalités d'échanges.....	8
2.1 Transmission des documents.....	8
2.2 Demande d'informations supplémentaires et échanges pendant la prestation.....	8
3. Modalités de l'appel d'offres.....	9
3.1 Formulation des offres.....	9
3.2 Négociation et formalisation de la prestation	9
3.3 Critères de sélection des offres :.....	9
3.4 Droits d'utilisation des textes rédigés.....	9
3.5 Modalités de paiement.....	9
Annexes :.....	10

1. Informations concernant l'appel d'offres et exigences du Parc

➤ 1.1 Contexte

Le « Grand Tour des Ecrins » est construit comme une marque regroupant deux gammes d'offres :
- « Le Tour de l'Oisans et des Ecrins » (GR® 54) : une grande itinérance pédestre sauvage et sportive en cœur de massif.
- « Les Balcons des Ecrins » : des itinérances pour tous entre villages et sommets, à la carte : à l'échelle des Espaces Valléens à parcourir à pied, à VTT, à cheval, avec des ânes, en trail, en VAE...

Afin de promouvoir l'image qualitative et accessible du Grand Tour des Ecrins, ses déclinaisons en Balcons et plus généralement la randonnée itinérante à pied, à cheval ou à VTT, le Parc national des Ecrins souhaite étoffer son offre à destination des randonneurs, en proposant un grand itinéraire à VTT faisant le tour de l'aire d'adhésion du Parc national des Ecrins, soit environ 400 km. Un Grand Tour des Ecrins à VTT.

Le repérage technique, à dire d'experts, de plusieurs sentiers qui formeront cette grande boucle, permettra le développement d'une activité itinérante de tourisme cycliste qualifiée sur le massif. De ce fait, le Parc a de fortes attentes vis à vis de cette prestation qui marque la diversification de son offre et la continuité de ses outils numériques. En effet, Le Parc national des Ecrins a développé une application de valorisation de l'offre d'itinérance : www.grand-tour-ecrins.fr/. Aujourd'hui un total de 17 itinéraires de randonnées itinérantes sont en ligne. Ils se situent en partie dans la zone cœur du Parc et reposent sur de la randonnée itinérante pédestre et à VTT. En parallèle, des séjours clés en mains, des hébergements et des produits du terroir sont consultables sur le site web. Ce site, basé sur l'application Geotrek, sera complété dès 2020 par de la vente en ligne de certains tours itinérants.

Les différentes missions attendues par le prestataire sont présentées ci-après.

➤ 1.2 Objet du marché

La mission portera sur le repérage d'itinéraires de randonnée itinérante à VTT, la collecte de données, la rédaction de textes descriptifs et la qualification d'hébergements sur un Tour du massif des Ecrins à VTT, ainsi que (en option) sur un tour du lac de Serre-Ponçon à VTT.

• Repérages des itinéraires et collecte des données nécessaires à une itinérance à VTT.

L'itinéraire pressenti est un tour du Parc national des Ecrins au travers des 7 grandes vallées qui le constituent : Briançonnais, Pays des Ecrins/Vallouise, Embrunais/Serre-Ponçon, Champsaur, Valgaudemar, Valbonnais, et Oisans. Vu la réglementation spécifique appliquée dans le cœur du Parc national des Ecrins et l'interdiction de circulation des VTT, la future itinérance sera située en aire d'adhésion, en lien avec les itinéraires de VTT entretenus, balisés et promus par les Espaces Valléens (Communautés de Communes et Offices de Tourisme) labellisés VTT FFC ou non le cas échéant. La longueur totale est estimée à : **entre 380 et 420 km**. Ce tour serait parcouru sur une durée de 10 à 15 jours selon le niveau des pratiquants et les possibilités d'étapes. L'objectif est de proposer un itinéraire attractif et accessible techniquement pour des vététistes itinérants. Il valorisera également de façon optimale les territoires du massif des Ecrins en offrant un cheminement qui fasse découvrir les richesses patrimoniales et naturelles de ses espaces.

- Repérage technique et diagnostic de l'itinéraire en VTT : entre 380 et 420 km

En amont de la mission de repérage, le prestataire sera amené à participer à une réunion de lancement ainsi qu'à trois réunions techniques de calage du tracé avec les différentes structures responsables des tronçons, puis à une réunion de restitution à la fin de la prestation. Le prestataire

sera force de proposition et conseillera le Parc national dans le choix des tracés en lien avec sa connaissance du terrain et de la pratique du VTT.

Le repérage des itinéraires sera effectué sur des tronçons d'itinéraires « officiels » comme :

- La Grande Traversées des Hautes-Alpes à VTT,
- Le Tour du Champsaur et la Valgaude
- sites labellisés VTT FFC
- itinéraires entretenus, balisés et promus par les communautés de communes traversées.
- itinéraires en projets (tour de Serre-Ponçon par exemple).

Il s'agira pour le prestataire de réaliser le repérage technique de l'itinéraire, à dire d'expert. Dans la mesure du possible, il effectuera l'intégralité du tracé à VTT ou VTTAE afin d'évaluer l'accessibilité du VTT par rapport à l'assiette du chemin et aux éventuels obstacles (marches, barrières...) présents sur le parcours. Le prestataire sera un pratiquant de randonnée itinérante à VTT aguerri, en capacité de réaliser le repérage dans des conditions assurant sa propre sécurité, et sera équipé, via ses propres moyens pour les repérages des sentiers.

Il devra relever l'ensemble des points noirs liés à la signalétique, au balisage ou à l'état des cheminements (sentiers, chemins, végétation, passerelles, etc.) sur l'intégralité du parcours.

Il devra relever et fournir au maître d'ouvrage la trace GPS des parcours en format gpx, avec le tracé exact et précis de l'itinéraire, fidèle au balisage, à la signalétique, et au cheminement emprunté, sur le terrain.

L'ensemble des données listées précédemment figureront dans un rapport au format numérique, appuyé par différents extraits de carte au 1/25 000 ème et photographies. Le tracé et les différents points noirs : obstacles, etc, ainsi que le positionnement des hébergements, seront également fournis sous un format numérique exploitable par le logiciel Qgis (gpx, shp...).

- Repérage de l'itinéraire en VTT à Assistance Electrique

La pratique du VTTAE étant différente du VTT « classique » (franchissements, poids..), le prestataire proposera une analyse technique de l'itinéraire pour la pratique du VTTAE et mettra en avant :

- les étapes à privilégier en lien avec la charge de la batterie
- les éventuels points noirs du tracé identifié pour la pratique du VTTAE (ex : franchissement, portage, manque de lieu de recharge, etc...).

Le cas échéant il identifiera un ou des itinéraire(s) de substitution, pour cela il proposera un tarif pour un forfait de repérage sur 100 km afin d'étudier les variantes nécessaires à cette pratique particulièrement.

• Recensement et qualification des hébergements :

Le prestataire fera un relevé des hébergements présents sur le parcours, accueillant des randonneurs à VTT, en lien avec les étapes qu'il aura déterminées avec le maître d'ouvrage. Parmi ces hébergements il recensera et différenciera ceux qui possèdent le label « Accueil Vélo » et/ou « Voyage dans les Alpes », et ceux qui ne possèdent aucun label mais qui accueillent néanmoins des cyclistes.

Il recensera également les hébergements accueillant des vététistes sans lien avec les étapes mais à proximité du tracé.

Il fera un relevé des lieux où il y a des manques d'hébergements accueillant des vététistes de façon géolocalisée, en fonction des étapes déterminées.

Le prestataire aura également un rôle de mobilisation des hébergements. En accord avec le Parc national, il pourra proposer à certains hébergeurs qui le demandent un dispositif d'audit de « préqualification », basé sur les référentiels « Voyages dans les Alpes » et « Accueil Vélo ». Il proposera un prix au forfait pour des visites d'audits pour 10 à 15 hébergements.

• Rédaction de fiches produits et de fiches étapes du Grand Tour des Ecrins à VTT

- Définition des étapes du parcours en lien avec le maître d'ouvrage, selon le niveau technique, le kilométrage du parcours et la présence des hébergements.
- Rédaction du texte descriptif global des itinéraires définis en amont avec le maître d'ouvrage. Il s'agit de la fiche produit (fiche-mère).
- Rédaction des textes descriptifs des étapes journalières (fiche-étape).

Les descriptifs doivent se faire « à dire d'expert ». Le prestataire doit donc avoir parcouru les itinéraires et être à même de décrire leurs intérêts, caractéristiques techniques, patrimoines etc.

Voici dans le détail ce que devront contenir les fiches produits et les fiches des étapes journalières : (NB : si le prestataire trouve pertinent d'ajouter des éléments à ceux présentés ci-dessous, il peut faire part de ses propositions au Parc).

FICHE PRODUIT(1 fiche produit)

Celle-ci doit présenter l'itinéraires dans son ensemble et donner une vue globale des étapes qui la composent. Sa forme est la suivante :

- **Un résumé** du tour (3 lignes, 30 à 40 mots max),
- **Un texte d'ambiance** qui décrit l'intérêt de l'itinéraire et met en exergue son caractère unique et ses spécificités (4 lignes, 40 à 50 mots max) avec un style attractif.
- **La description topographique globale de l'itinéraire**, qui valorise les différentes étapes et insiste sur les différents paysages, reliefs et ambiances rencontrés au cours de chacune d'elles (12 à 15 lignes, 230 mots max.)
- **Le type d'itinéraire** : boucle ou linéaire
- **Les informations techniques*** (longueur totale de l'itinéraire, dénivellation positive et négative totale, altitude minimale, altitude maximale, nombre d'étapes, niveau de difficulté global),
- **Des recommandations** : qui portent sur des conseils pratiques ou techniques concernant l'itinéraire,
- **Une synthèse des étapes**, sous forme de tableau, avec le nom de celles-ci, le lieu de départ et d'arrivée, leur longueur, leur dénivelé et leur durée approximative.

FICHES DES ETAPES JOURNALIERES (10 à 15 fiches, selon les étapes définies en fonction de la difficulté et des hébergements présents sur le parcours)

Celles-ci sont les fiches descriptives des itinéraires et doivent prendre la forme de topo-guides. Elles permettent au randonneur de prendre connaissance de l'étape dans son détail, de ses difficultés particulières et des services à proximité de l'itinéraire. Leur forme est la suivante :

- **Les informations pratiques et techniques*** (point de départ et d'arrivée, longueur, dénivelé, temps de parcours indicatif, niveau de difficulté),
- **Un résumé** de l'étape (2 lignes, 20 mots max),
- **Un texte d'ambiance** qui peut prendre la forme d'un témoignage personnel, ou simplement décrire l'étape et son intérêt pour donner le ton / mettre dans l'ambiance (3 lignes, 30 à 40 mots)
- **Un descriptif topographique synthétique** de l'étape (10 à 12 lignes, 210 mots max). Attention, les difficultés doivent être précisées et décrites, entre parenthèses avec un petit pictogramme « !\ » , dans le texte. Ces difficultés seront également localisées sur la carte. Elles concernent par exemple :

- Descentes dangereuses
- Montées très raides
- Passages sur des routes départementales/ nationales à forte fréquentation
- Zones de forte fréquentation pédestre
- Zones de conflit d'usage (autres pratiques...)
- Marches / escaliers
- Passages à gué, passerelles étroites
- Sentier en mauvais état
- Zones vertigineuses
- Etc...

Par ailleurs, le descriptif doit être en adéquation avec la pratique de la randonnée à VTT et recourir à un vocabulaire adapté. La nature de la trace doit également être précisée (chemin large, éboulis, petite sente, piste forestière...), ainsi que les bifurcations et principaux changements de direction qui sont susceptibles de faire perdre la trace au vététiste.

- **Les recommandations**, qui portent sur des conseils pratiques ou techniques concernant l'itinéraire.
- **Les services** : le nom des hébergements conseillés au terme de chaque étape, et les lieux d'intérêt situés à proximité de l'itinéraire (musées, Maisons de Parc), notamment lors du passage dans des villages de montagne.

NB : il s'agit d'indications, la description de ces éléments est prévue via une connexion avec le logiciel APIDAE lors de l'intégration de l'itinéraire au logiciel Geotrek.

* Il s'agit d'informations sommaires : les données « longueur et dénivelé, temps » seront ensuite recalculées automatiquement par l'application numérique Geotrek.

• **Rédaction de 35 points d'intérêt**

Ils décriront quelques éléments du patrimoine (60 à 80 mots par point d'intérêt) rencontrés le long de l'itinéraire (faune, flore, géologie, archéologie, col, point de vue, histoire et architecture, lac, glacier, pastoralisme, refuge, sommet, petit patrimoine, savoir-faire). Pour ces éléments, la désignation des éléments à décrire se fera lors de la réunion de calage avec le Parc, en lien avec sa propre base de données.

Pour chaque étape, les points d'intérêts patrimoniaux, les services et les difficultés seront associés à un numéro (ou une lettre), lequel sera reporté sur une carte « papier » ou numérique.

NB : le plagiat de textes sur internet est proscrit.

Un exemple de fiche produit et de fiche étape (pédestre) est joint en annexe, pour information. Un aperçu d'autres randonnées itinérantes à VTT est possible à travers la consultation du site Grand Tour des Ecrins : <http://www.grand-tour-ecrins.fr/>. Il est attendu du prestataire que l'ensemble des textes soient décrits selon ces modèles.

Les textes seront libres de droits pour une diffusion numérique via les applicatifs Geotrek et les diffusions sur des outils numériques partenaires (IGN Rando, etc.), les road book de l'outil de vente en ligne, voire l'édition éventuelle d'un topo-guide papier avec un éditeur.

• **Réalisation du dossier de demande de labellisation site VTT FFC (Grande Traversée)**

Le prestataire réalisera un dossier de candidature pour la labellisation du Grand Tour des Ecrins à VTT en site labellisé VTT FFC (Grande Traversée). Il proposera un prix comportant le travail de préparation et le forfait inhérent au dépôt du dossier en lui-même auprès de la Fédération Française de Cyclisme. L'objectif étant de disposer de la labellisation dès le début de 2021, année du lancement du futur Grand Tour des Ecrins à VTT.

• **Fourniture de photographies**

Le rédacteur réalisera quelques prises de vues lors du repérage. Il les mettra à disposition, du Parc national. Il s'agira d'une compilation de photographies de l'itinéraire et/ou de ses patrimoines et pour lesquelles il dispose des droits d'auteur, à hauteur d'au moins 5 par étape. Le Parc national des Ecrins n'utilisera ces photographies qu'à des fins de valorisation et de vente en ligne des itinéraires de randonnée concernés et de promotion du portail numérique de valorisation de l'offre de randonnée. Le Parc s'engage également à faire figurer le nom de l'auteur dans toutes les publications.

Le cas échéant, une autorisation d'utilisation sera formalisée entre l'auteur et le Parc national. Elle s'appliquera pour une durée de 10 ans à compter du jour de son acceptation. Elle sera reconduite par tacite reconduction, sauf mention contraire signifiée au Parc national des Écrins.

Si des personnages apparaissent sur ces clichés, le prestataire devra s'assurer d'avoir une autorisation écrite stipulant le droit d'utiliser l'image du ou des personnage(s) photographié(s), à titre gracieux, dans le cadre des actions de promotion menée le Parc national et ses partenaires (OT, ADT...).

> Option : Rédaction de fiches produits et de fiches étapes sur un Tour du lac de Serre-Ponçon à VTT et de points d'intérêts.

En complément du travail prévu pour le Grand Tour des Ecrins à VTT, une option pour la rédaction des descriptifs techniques d'un projet de Tour du lac de Serre Ponçon à VTT est prévue. Selon l'enveloppe budgétaire du Parc national, cette option pourra être levée ou non.

> Rédaction de fiches produits et de fiches étapes sur un Tour de Serre Ponçon à VTT (140 km , 3500 m+), selon deux produits différents : un tour du lac de Serre Ponçon à VTT sur 6 jours et un tour sur 4 jours en VTTAE (selon le même tracé). Le repérage sera réalisé une seule fois sur l'ensemble du tracé mais la rédaction se fera de telle façon à aboutir à 2 produits différents (1 VTT et 1 VTTAE). Soit la rédaction de 2 fiches produits et de 10 fiches étapes (6 pour le VTT « classique » et 4 pour le VTTAE), selon le modèle décrit plus haut.

> Rédaction de 15 points d'intérêts (60 à 80 mots).

➤ **1.3 Exigences de qualité**

Étant donné que l'ensemble des textes est destiné à être mis en ligne, l'accent sera mis sur :

- la qualité à travers l'expérience des rédacteurs (tant pour l'écriture que pour la connaissance du massif et la pratique de la randonnée itinérante à VTT),
- le respect des délais de livraison attendus.

De ce fait, les textes livrés doivent être d'une qualité permettant leur publication tels quels, sans que le maître d'ouvrage doive les réécrire sur le fond. À cet effet, le prestataire procédera à la relecture approfondie du texte dans sa totalité. Une relecture et des corrections minimales seront effectuées par le Parc national avant publication si nécessaire.

Le contractant doit, entre autres, vérifier les éléments suivants:

- aucune des rubriques précédemment décrites (infos pratiques, texte d'ambiance, difficultés etc.) n'est omise.
- La clarté du texte fait l'objet d'une attention suffisante, et le registre est adapté à la pratique de la randonnée à VTT (la maîtrise de cette sémantique est donc indispensable).
- Le style est agréable et dénote d'une bonne connaissance du terrain par le rédacteur,
- Le texte est exempt d'erreurs sur le plan de la syntaxe, de l'orthographe, de la ponctuation ou de la typographie et de toute autre erreur grammaticale.
- La bonne corrélation entre le parcours réalisé sur le terrain et le tracé de l'itinéraire fourni par le Parc est indispensable.

➤ **1.4 Délais de livraison et calendrier prévisionnel**

Le calendrier prévisionnel est celui-ci :

- Remise des offres jusqu'au lundi 4 novembre 2019 à 12 h
- La sélection du prestataire sera effectuée le 20 novembre 2019 au plus tard.
- La prestation sera cadrée à l'aide de plusieurs réunions :
 - le début de la prestation sera cadré par une réunion fixant les modalités d'échanges et de suivi, le tracé , ainsi que le planning opérationnel. Cette réunion sera soit physique soit par conférence téléphonique selon la disponibilité du rédacteur (fin novembre 2019).
 - Une réunion de lancement aura également lieu avec les différents organismes présents au comité de pilotage (date à définir).
 - Trois réunions techniques auront lieu en amont du repérage avec plusieurs collectivités compétentes pour l'entretien et le balisage de l'itinéraire (durant l'hiver 2019 ou au printemps 2020).
 - Une réunion de bilan aura lieu en fin de prestation avec la restitution de l'ensemble des éléments précédemment listés (automne 2020).

- Le relevé des données et le repérage terrain doivent être terminés à l'automne 2020.
- La date de livraison des données se fera après discussion, au plus tard le 10 décembre 2020.

2. Modalités d'échanges

➤ 2.1 Transmission des documents

Les textes rédigés et les informations cartographiques, seront envoyés par transfert électronique en fichiers au format Word ou Libre Office, à définir à la commande.

Les photos, seront envoyées dans un fichier distinct des textes, en haute définition et au format jpeg.

Les éléments cartographiques (traces, éléments géolocalisés..) seront fournis par voie électronique au format .gpx ou .shp

➤ 2.2 Demande d'informations supplémentaires et échanges pendant la prestation

L'interlocuteur sera Mathias Magen, chargé de mission « Grand Tour des Ecrins ». Toute question ou demande d'informations complémentaires concernant le travail de rédaction devra lui être adressée. Outre les réunions prévues, des points téléphoniques ponctuels auront lieu tout au long de la prestation.

3. Modalités de l'appel d'offres

➤ 3.1 Formulation des offres

A minima ; les renseignements suivants seront inclus dans la réponse à l'appel d'offre :

- Note méthodologique indiquant une bonne compréhension de la demande et la méthode pressentie pour la mission, ainsi qu'une présentation de la structure candidate.
- Un devis avec : le prix HT et TTC de la prestation complète (incluant tous les frais annexes : frais de déplacement, de nuitées...), et le prix HT et TTC de l'option (chiffrée isolément).
- L'offre signée par la personne compétente,
- Les délais de réalisation estimés.
- Une liste de travaux de rédaction déjà réalisés (topo-guides, road book, descriptions de patrimoines...) et autres références de missions effectuées dans le monde du VTT en lien avec la mission.
- Le cas échéant une présentation des missions déjà effectuées pour la qualification d'hébergements destinés aux vététistes,

➤ 3.2 Négociation

L'enveloppe budgétaire du Parc national est contrainte. La consultation prévoit une éventuelle phase de négociation avec les entreprises ayant répondu à la consultation. Elle sera effectuée par courrier électronique avec précision des points sur lesquels portera la négociation et les conditions de remises de proposition de la part du prestataire.

➤ 3.3 Critères de sélection des offres :

Prix comparé selon le devis : 40 %

Note méthodologique, références du prestataire et planning : 60 %

➤ **3.4 Droits d'utilisation des textes rédigés**

Les droits d'utilisation des textes rédigés seront cédés au Parc national des Ecrins par le prestataire pour toutes utilisations dans le cadre de ses missions (site web du Grand Tour des Ecrins et outils de communication associés...).

➤ **3.5 Modalités de paiement**

L'échéancier de paiement avec des acomptes sera précisé lors de la commande. Le solde sera versé une fois l'intégralité des tâches réalisées.

Renseignements :

Mathias Magen
Tel : 04 92 40 20 14

mathias.magen@ecrins-parcnational.fr

A, le.....

Lu et approuvé par le candidat

(signature + cachet)

➤ **Annexes :**


Annexe 1 : exemple de fiche produit (fiche-mère)

Annexe 2 : exemple de fiche étape (fiche-fille)

Annexe 3 : Guide éditorial du Grand Tour des Ecrins

Annexe 1 : exemple de fiche produit (fiche-mère)

Secteur : Valgaudemar/ Champsaur	Auteur : XXX Réécriture :
Nom de l'étape :	Tour du Vieux Chaillol en 5 jours
Résumé	Le Tour du Vieux Chaillol est un GR de pays reliant la vallée de haute montagne du Valgaudemar aux paysages de bocage du Champsaur.
➤ Texte d'ambiance	Proposé ici en cinq étapes, cet itinéraire de grande randonnée ceinture le massif situé à cheval sur le Champsaur et le Valgaudemar et dont le point culminant est le Vieux Chaillol à 3163 m. Il se raccorde en deux points au GR 54 au caractère nettement plus sportif : à Villar-Loubière dans le Valgaudemar et au refuge du Pré de la Chaumette.
➤ Descriptif	Du hameau des Paris, pénétrer, tout en longeant un canal d'irrigation, dans la longue et étroite vallée du Valgaudemar. De Villar-Loubière au refuge du Pré de la Chaumette par les cols de Vallonpierre, de Gouiran et de la Vallette, l'itinéraire prend de la hauteur, le paysage aussi avec le grandiose cirque glaciaire du Gioberney. C'est la portion commune avec le GR 54. Elle demande plus d'efforts mais récompense par le cadre et l'ambiance haute montagne. Ce tronçon se situe presque essentiellement dans le Parc national des Ecrins. Le Champsaur se parcourt ensuite tout en balcon. Du refuge du Pré de la Chaumette, dans la vallée de Champoléon, longer le Drac Blanc, torrent impétueux, s'encaissant dans une vallée austère. D'orientation est-ouest, elle se coude progressivement pour devenir nord-sud et s'élargir, laissant place à de verts pâturages et des hameaux. C'est une large vallée qui subit déjà les influences méditerranéennes, et qui charme par son paysage plus rural que montagnard, par ses hameaux et villages avec leurs maisons aux tuiles et par ses claires forêts de mélèzes
➤ Longueur	96651,9m
➤ Dénivelé	5853m
➤ Altitudes (min et max)	Min: 906m, Max: 2664m
➤ Durée	5 jours
➤ Type	Boucle (itinérance)
➤ Difficulté	Difficile
Localisation (cœur de Parc : Oui/Non)	oui
➤ Thème	Faune/ Histoire et architecture / Refuge
Départ	Hameau des Paris, Saint-Jacques-en-Valgaudemar

Arrivée	Hameau des Paris, Saint-Jacques-en-Valgaudemar
Parking	Au hameau des Paris
Accès routier	De la N85, prendre la D16 en direction de Lallée où il faut suivre la D16a, puis la D316. Suivre la première route à droite après Entrepierre.
➤ Transports Publics	Arrêt à Saint-Firmin sur la ligne de bus Grenoble-Gap (à 2 km des Paris).
➤ Recommandations	<p>Il est conseillé avant de se lancer dans cette longue randonnée itinérante d'avoir déjà pratiqué d'autres GR.</p> <p>En été, il est préconisé de partir assez tôt dans la matinée, afin de profiter de la fraîcheur avant que le soleil ne soit trop haut. Il est également très agréable de réaliser cette randonnée au début du printemps (sous réserve d'ouverture des refuges).</p> <p>Pour le reste, se reporter aux recommandations spécifiques de chaque étape.</p>
Balisage	Signalétique sur pancartes jaunes et GR balisé par deux lignes blanches et rouges le long de l'itinéraire : 

Synthèse des étapes

<i>Nom de l'étape</i>	<i>Départ</i>	<i>Arrivée</i>	<i>Longueur</i>	<i>Dénivelé</i>	<i>Durée</i>

Annexe 2 : exemple de fiche étape (fiche-fille)

Secteur : Champsaur-Valgaudemar	Auteur : XXX Réécriture :
➤ Nom de l'étape :	GR54, étape 7 : Du Pré de la Chaumette au lac de Vallonpierre
➤ Résumé	Les trois cols de la Vallette, de Gouiran et de Vallonpierre permettent de passer du Champsaur au Valgaudemar tout en profitant d'une halte méritée au lac de Vallonpierre.
➤ Texte d'ambiance	A peine dans le Champsaur que déjà l'aventure appelle le randonneur à découvrir d'autres vallées. Aujourd'hui c'est le Valgaudemar mais pour atteindre le lac et le refuge de Vallonpierre il va falloir du courage ! Au programme se trouvent trois cols à plus de 2 600 mètres d'altitude ? dans un paysage de schistes sous les contreforts du Sirac. Le col de Vallonpierre est la perspective d'une halte bienfaitrice. C'est sous le regard curieux des marmottes, s'affairant dans la pelouse alpine, que le refuge s'offre au randonneur, comme un cadeau.
➤ Descriptif	Du refuge du Pré de la Chaumette (1 790 m), remonter le vallon de la Pierre, puis suivre les lacets du sentier qui remonte les pentes sud ouest du Sirac. Traverser en belvédère pour remonter ensuite le vallon de la Vallette jusqu'au col du même nom (2 668 m). Le franchir et descendre dans les pentes schisteuses puis traverser le large vallon herbeux de Gouiran. Remonter jusqu'au col de Gouiran (2 597 m) et redescendre dans le vallon Plat. Le sentier n'est parfois qu'une trace mais le prochain col est bien en vue. Remonter dans les pentes schisteuses jusqu'à l'étroit col de Vallonpierre (2 607 m). Gagner le fond du cirque dans des pentes de schiste raides jusqu'au lac (2 271 m) dans son écrin de verdure parsemé de blocs. C'est dans ce décor apaisant que se passe la prochaine nuit !
➤ Longueur	10 km
➤ Dénivelé	+ 950 m/ - 640 m
➤ Durée	6 h
➤ Difficulté	difficile
➤ Localisation (cœur de Parc : Oui/Non)	OUI
➤ Thème	Faune Sommet Refuge
➤ Départ	Le Pré de la Chaumette, Champoléon
➤ Arrivée	Le lac de Vallonpierre, La Chapelle-en-Valgaudemar

<p>➤ Recommandations</p>	<p>Les pentes de schiste que traverse le sentier peuvent s'avérer extrêmement glissantes, surtout en cas de pluie.</p> <p>Si les trois cols sont enneigés ou impraticables, il y a la possibilité de rejoindre le GR54 à Villar Loubière en trois jours par le GR de pays « Tour du vieux Chaillol ».</p>
<p>➤ Balisage</p>	

•Points d'intérêt patrimoniaux de l'itinéraire

<p>Nom du point d'intérêt TYPE Numéro en lien avec la carte</p>	<p>Description <i>et information sur la photo fournie</i></p>
<p>19.Le refuge de Vallonpierre REFUGE</p>	<p>Un petit lac, une belle prairie d'alpage, le Sirac bienveillant... Tel est le décor magique qui inspira, en 1942, la construction d'un refuge situé à 2 270 m. Mais, victime de son succès, il fut décidé en 2000 d'en construire un second, plus grand. Proposant 39 places au lieu de 22, ce nouveau bâtiment est le premier refuge contemporain à avoir été construit, non avec des matériaux importés, mais avec les pierres extraites du site. Il tire sa simplicité et ses pignons en "pas de moineau" du "petit refuge" qui fut gardé comme hébergement pour un aide-gardien.</p>
<p>20.Bouquetins FAUNE</p>	<p>Le bouquetin, alias « bouc des pierres », est massif et vêtu d'un pelage beige à chocolat suivant les saisons et le sexe. Jusqu'au milieu du XVème siècle il était encore répandu dans tout l'arc alpin. L'animal, facile à approcher et à chasser, est alors consommé pour sa viande. De plus, la médecine de l'époque, empreinte de superstitions, lui est fatale : ses cornes broyées en poudre sont utilisées comme remède contre l'impuissance et l'os cruciforme situé au niveau du cœur comme talisman contre la mort subite.</p> <p>L'espèce doit sa survie aux rois de Savoie. Réintroduit avec succès en Vanoise en 1960, il le fut aussi dans la vallée de Champoléon, il y a plus de 20 ans.</p>

Annexe 3 : Guide éditorial du Grand Tour des Ecrins

Ligne éditoriale GRAND TOUR DES ECRINS Guide de rédaction

"La ligne éditoriale définit l'identité d'un média. Élément fondateur de toute publication, elle apporte une cohésion globale à l'ensemble des contenus en dictant le choix des thèmes, des angles et le traitement des informations (textes, titres, photos, etc.). "

NOM DE L'ITINERAIRE	<p>Le nom de l'itinéraire est identifié en 3- 4 mots de manière pragmatique selon l'un de ses propres attributs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - caractéristique géographique/géologique/géomorphologique. Ex : Le circuit des lacs, le Glacier noir, le circuit des cols, le vallon de Narreyroux... - intérêt historique (rattaché à l'Histoire ou une histoire). Ex : le pas de Cavale, le sentier du facteur... - intérêt faunistique ou floristique. Ex : le sentier des marmottes, la prairie bleue... <p>NB : il est important de définir un seul intérêt par titre : soit géographique, soit historique...</p>		
Chapeau	<p>Le chapeau est une phrase d'accroche constituée de 10 à 20 mots qui résume l'intérêt de l'itinéraire et qui interpelle l'internaute afin qu'il consulte l'itinéraire en question. Ex : Un agréable circuit dans le large vallon herbeux du Drac Noir, terrain de prédilection des marmottes. Eviter les superlatifs : superbe, magnifique , extraordinaire ...</p>		
Témoignage (à défaut un texte d'ambiance)	<p>Afin de valoriser les métiers et la connaissance des agents du PNE, et en accord avec ces derniers, le témoignage permet de raconter une anecdote, son vécu, sa sensibilité en rapport direct avec le circuit en question. Ces 30-40 mots de témoignage ont pour but d'intéresser et de donner envie de partager un moment sur cet itinéraire de randonnée. Il est demandé de signer le témoignage (nom, prénom, métier). A défaut de témoignage, le texte d'ambiance doit donner envie de randonner sur le circuit à travers un registre d'émotion et de séduction. L'ambiance décrit le caractère de l'itinéraire à travers les milieux traversés, l'histoire, le vécu, le patrimoine bâti (utilisation de la description par les 5 sens).</p>		
Descriptif	<p>Le descriptif sert à expliquer l'itinéraire à prendre. Il décrit le sentier à emprunter aux croisements ainsi que les changements de topographie et de milieux majeurs. Il précise également les points de repères : refuges, bâti, rivières, falaises, glaciers, sommets... Le point d'arrivée ou de retour (si A/R) de la randonnée doit être précisé. Les consignes sont les suivantes : phrase simple allant à l'essentiel et pas de description détaillée sur le patrimoine (les POI suffisent), les verbes sont à l'infinitif uniquement (pas d'utilisation de vous ou il). Le texte est limité à 210 mots.</p>		
Durée (nb : la durée est exprimée HH espace h espace MM selon le modèle des recommandations de la charte graphique du Parc national)		Parcours : Aller-retour / boucle / traversée / descente / itinérance	
Distance	La distance s'exprime en kilomètre, mais se note en abrégé : km, séparé par une virgule. Un espace	Difficulté (cf. onglet qualificatif difficulté) : Très	

	sépare le nombre de l'unité de mesure. Ex : 12,5 km.	facile, facile, moyen ou difficile	
Dénivelé (se calcule automatiquement)	Le dénivelé s'exprime en mètre et se note en abrégé. L'application geotrek calcul la dénivellation positive à partir du modèle numérique de terrain. Toutefois vous pouvez la préciser ici pour nous permettre une vérification.	Pratique (nb : trois maximum) : pied / cheval / VTT / poussette / fauterui roulant	
Thème (nb : trois maximum) : Archéologie, Architecture, Col, Eau, Faune, Flore, Géologie, Glacier, Histoire, Lac, Pastoralisme, Petit patrimoine, Point de vue, Refuge, Savoir-faire, Sommet.		Cœur du parc : oui ou non	
Départ	Le départ se note : tout d'abord le lieu suivi d'une virgule et du nom du village/ville/hameau/lieu-dit. Absence de verbe et de sujet. Ex : Maison du parc, Vallouise	Arrivée	L'arrivée s'écrit comme le départ.
Parking conseillé	Le parking se note : tout d'abord le lieu suivi d'une virgule et du nom du village/ville/hameau/lieu-dit. Absence de verbe et de sujet. Ex : Parking, Dormillouse	Aménagement handicapé	Décliner succinctement les aménagements handicapés, pas de verbes, ni de sujet. Ex : Deux places de parking handicapées, Maison du parc accessible à tous les types de handicaps (ou seulement handicap moteur)
Accès routier	Expliquer à partir d'un élément le plus proche : de la maison du parc du secteur, point info parc, route importante. Utilisation des verbes à l'infinif.	Recommandations	Recommandations particulières. Verbes à l'infinif ou conjuguer (mais absence de "vous")
Transport collectif	Lien vers les sites internet proposant une alternative à la voiture individuelle Si pas de transports en commune : "Pensez au covoiturage.">> site internet	Réseaux : GR / PR / GRP / VTT / Equestre	
Balisage-signalétique	Exemple du format : "Balisage jaune", "Absence de balisage"...	Photos	Proposition de photos à numéroté à partir de la phototèque ou fichiers à fournir
Données patrimoniales (POI)	Les points d'intérêts patrimoniaux permettent de présenter des éléments du patrimoine local en une description de 60 à 80 mots . Le patrimoine peut être de la faune, de la flore, géologique, historique, architectural, des lacs, des glaciers, du pastoralisme, des sommets,		

des points de vue, etc.

Dans l'idéal chaque élément de patrimoine doit être décrit avec une approche générique pour présenter une espèce par exemple mais en prenant le soin de compléter par une accroche qui situe le patrimoine sur l'itinéraire (précisions sur le statut local, le suivi, la gestion, une anecdote, etc.)